



LUTTER CONTRE LES CYBERVIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Dossier d'accompagnement
de l'exposition à destination
des professionnel·les


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

www.hubertine.fr



PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

Le Centre Hubertine Auclert a conçu l'exposition « Lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles ». Cette exposition est composée de douze panneaux contenant des illustrations de Marianne Balabaud, des chiffres, des témoignages et des QR codes permettant d'accéder à des contenus bonus, pour comprendre ce qu'est le cybersexisme et savoir comment réagir et où trouver de l'aide en cas de besoin.

LES TITRES DE CHAQUE PANNEAU :

- 1 Panneau introductif
- 2 Quizz : le sexisme dans l'univers numérique
- 3 Des corps normés
- 4 En ligne, le double standard sur la sexualité
- 5 Les cyberviolences envers les personnes LGBTQI+
- 6 Cyberharcèlement : l'effet boule de neige
- 7 La politique des nues
- 8 La politique des nues (suite)
- 9 Les cyberviolences dans les relations amoureuses
- 10 Les conséquences réelles des violences en ligne
- 11 Trouver de l'aide
- 12 Les bons réflexes des alliés

Auteurs et autrices	Centre Hubertine Auclert, Marianne Balabaud, Delphine Hugueny
Année	2021
Public ciblé	adolescent-es , professionnel·les de l'éducation, de la santé
Nombre de panneaux	12
Dimensions	60 x 130 cm
Type d'accrochage	œillets
Conditionnement	à rouler dans un sac en tissu
Poids	8 kg

POUR ACCOMPAGNER CETTE EXPOSITION, CE DOSSIER COMPORTE DES ÉLÉMENTS PERMETTANT :

- / de comprendre comment les cyberviolences reproduisent des logiques sexistes, et leurs enjeux pour les jeunes
- / d'avoir des ressources pour mener des actions de prévention sur le cybersexisme, en les reliant à un contexte global d'actions contre les violences sexuelles et sexistes et les inégalités.

DÉFINIR LES NOTIONS CLÉS

1. LE GENRE

Le genre est un outil d'analyse qui rend compte de la construction par la société du masculin et du féminin. Cette construction produit une hiérarchie, en attribuant une valeur différente à ce qui relève du féminin et ce qui relève du masculin. C'est la signification de la célèbre phrase de Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient ». De même, on ne naît pas homme, on le devient. Les caractéristiques de genre sont construites par la société à un endroit et à une époque donnée.

2. LE SEXISME

Le sexisme est une attitude ou une action qui diminue, exclut, sous-représente et stéréotype des personnes sur la base de leur sexe (Andrée Michel, 1986). Ce terme, calqué sur la notion de racisme, est apparu dans les années 1960, afin de dénoncer les comportements, croyances et attitudes liées aux rôles stéréotypés attribués aux femmes et aux hommes. Le sexisme peut prendre de multiples formes. Il peut se dissimuler sous des propos humoristiques, prendre une forme bienveillante ou encore servir de justification à des actes violents.

3. LES (CYBER)VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le sexisme est le terreau de formes de domination entre les femmes et les hommes qui peuvent aller jusqu'aux violences. **Les violences sexistes et sexuelles s'exercent dans l'ensemble des espaces de vie :**

- publics (transports, rue, travail/formation, sport...);
- privés (famille, couple...);
- numériques (téléphone, Internet, réseaux sociaux...).

Elles peuvent prendre différentes formes :

- physiques : coups, bousculades ;
- verbales : insultes, menaces ;
- psychologiques : dénigrement, humiliations, chantage ;
- sexuelles : viols, agressions sexuelles, prostitution, mutilations sexuelles ;
- administratives, économiques.

On parle de cyberviolences sexistes et sexuelles lorsque ces violences se produisent dans les espaces numériques : harcèlement en ligne (envois répétés de SMS, d'appels, de messages sur les réseaux sociaux, réalisés par une seule personne ou plusieurs, coordonnées ou non), partage de contenus intimes sans le consentement de la victime, envoi de contenus à caractère sexuel non sollicités (dick pics), usurpation d'identité, diffusion de rumeurs sur le comportement sexuel réel ou supposé, diffusion non consentie d'informations personnelles, etc. Ces violences sont étroitement liées aux violences vécues hors ligne, et réciproquement, formant ainsi un continuum.

LE CYBERSEXISME DÉCRIT LES MANIFESTATIONS DU SEXISME EN LIGNE ET LES CYBERVIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.



LES JEUNES FACE AU CYBERSEXISME

1. DÉCRYPTER LE CYBERSEXISME

Une première enquête de victimation menée sur les cyberviolences par le ministère de l'Éducation nationale en 2013 révélait que **les filles étaient davantage concernées par les faits de cyberviolences (21%) que les garçons (15%)**¹. L'étude du Centre Hubertine Auclert conduite en 2016 dans des établissements scolaires franciliens a ensuite mis en lumière les rouages sexistes de ces cyberviolences : les filles sont plus particulièrement exposées à des moqueries ou insultes en ligne sur leur apparence physique (20% des filles et 13% des garçons), à la diffusion non consentie d'images, ou encore à la réception de messages à caractère sexuel alors qu'elles n'en avaient pas envie (16% des filles et 10% des garçons)².

Les cyberviolences sexistes et sexuelles sont le prolongement du sexisme ordinaire. Ces violences reproduisent et amplifient le contrôle sur le corps, le comportement et la sexualité des filles, ainsi que la stigmatisation voire l'exclusion des élèves qui ne correspondent pas aux normes de genre (définissant ce que devraient être un « vrai mec » ou une « vraie fille »).

Les cyberviolences sont fortement imbriquées avec les violences hors ligne : Ainsi les violences peuvent s'exercer en continu : commencer dans la cour de récréation, se poursuivre sur les réseaux sociaux, puis à nouveau dans l'espace de la classe, avec des conséquences démultipliées pour les victimes qui n'ont plus de répit.

50%
DES ÉLÈVES

qui déclarent des moqueries ou insultes répétées en ligne sur leur physique en sont également victimes au sein de l'établissement.

Dans les actions de prévention il est important de ne pas diaboliser le numérique mais bien de s'attaquer aux logiques sexistes qui se déploient en ligne comme ailleurs. Ces technologies font désormais partie de notre quotidien et constituent des espaces essentiels de communication, d'apprentissage et de divertissement. Ce sont également des lieux de transgression des normes en favorisant les échanges d'expériences et le partage de ressources sur les questions de genre et de sexualités.



1 - Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, « Un collégien sur cinq concerné par la « cyber-violence » », 2014.
www.education.gouv.fr/un-collégien-sur-cinq-concerne-par-la-cyberviolence-3815

2 - Centre Hubertine Auclert, Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens, 2016.
www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-cybersexisme-web_1.pdf

2. PRENDRE EN CHARGE LE CYBERSEXISME À L'ÉCOLE

Le cybersexisme concerne aussi l'école. Les échanges en ligne ont lieu le plus souvent entre des élèves, et se prolongent hors ligne, au sein des établissements. Les conséquences de ces (cyber)violences affectent l'expérience scolaire des élèves : difficultés de concentration, mal-être, exclusion par les pair-es. Autant de risques qui peuvent mener jusqu'au décrochage scolaire. Ainsi, **les personnels éducatifs et enseignants sont dans une position unique pour repérer ces violences et protéger les victimes.**

Dans tous les cas, des élèves présent-es en ligne peuvent apporter leur soutien aux jeunes victimes de cybersexisme, tout comme des adultes, présent-es en ligne ou non !

Pour une tolérance zéro face au cybersexisme, il est possible d'agir :

en réaction suite à des cyberviolences sexistes et sexuelles par le repérage et l'orientation des victimes. Dans les établissements scolaires, il est important de travailler en amont à l'élaboration d'un protocole de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, mentionnant explicitement les situations vécues en ligne, pour savoir comment agir en équipe. Plusieurs exemples de protocoles sont disponibles³. Il est aussi possible d'apprendre les réflexes de base pour signaler des contenus en ligne, même sans connaître en détail chaque application.

en prévention, par la lutte contre les stéréotypes sexistes de manière générale et l'intégration de cette dimension dans l'apprentissage des usages numériques.



Bonne pratique

Un projet pilote mené par le Centre Hubertine Auclert en 2016-2017 en partenariat avec huit associations spécialisées a souligné que la mise en place de séances de prévention du cybersexisme menait à des résultats concrets. Après une séance d'information et d'échanges avec l'équipe éducative et deux séances avec les élèves, 83% des élèves ont exprimé de nouvelles idées pour agir face à des situations de cybersexisme. De leur côté, les adultes ont rapporté une plus grande vigilance dans le traitement immédiat des situations de violences repérées, et ont identifié de nombreuses pistes pour agir auprès des élèves et des parents. Les cyberviolences à caractère sexiste et sexuel ne sont donc pas une fatalité.

**AGIR CONTRE
LE CYBERSEXISME,
C'EST AGIR POUR ÉDUCUER
À L'ÉGALITÉ.**



³ - Protocole relatif aux violences sexuelles www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-violences-sexuelles-2010-2011.pdf
 Protocole relatif aux situations de harcèlement
www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/articles/protocole_traitement_situations_harcelement_colleges_lycees2016.pdf
 Protocole relatif aux cyberviolences
www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/NonAuHarcelement_Memo-Prendre-en-charge-les-cyberviolences.pdf

3. ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Adopter une posture sécurisante et favorable à l'égalité filles-garçons

Un quart des élèves victimes de violences hors ligne ou en ligne n'en a parlé à personne⁴. Mettre en place des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles et des temps d'échange sur le sexisme peut permettre de favoriser la parole des victimes, de mieux les protéger et d'en finir avec l'impunité de ces agissements (ne rien laisser passer, message de tolérance zéro). Il est donc primordial d'être en capacité de prendre en compte les révélations et d'accompagner les victimes.

Face à une victime de (cyber)violences sexistes et sexuelles, le premier réflexe est de prendre au sérieux ces situations et de prendre le temps de créer un cadre sécurisant pour recueillir sa parole⁵. Il convient notamment de rassurer et de déculpabiliser la victime en lui disant par exemple :

- « Je vous crois » ;
- « Vous n'y êtes pour rien » ;
- « L'agresseur est le seul responsable » ;
- « La loi interdit et punit ces violences ».

Les RÉFLEXES pour avoir une posture favorable à l'égalité filles-garçons :

- ✓ Ne pas culpabiliser les filles victimes : aucun comportement ne justifie des violences ;
- ✓ Ne pas surprotéger les filles, ce qui reviendrait à les exclure des espaces numériques, mais plutôt développer des messages de prévention en direction des filles et des garçons.
- ✓ Responsabiliser les agresseurs et les agresseuses, mais aussi les témoins et les personnes ayant relayé, commenté, aimé (liké) les contenus problématiques.



Les RECOURS en tant que professionnel·les de l'éducation face aux cyberviolences sexistes et sexuelles⁶ :

- ✓ **Écouter la victime** et qualifier les faits : ce sont des violences et elles sont punies par la loi ;
- ✓ **Comprendre le contexte** : la victime est-elle victime de harcèlement ou de violences en présentiel ? A-t-elle du soutien dans sa famille, son entourage ? Identifier les auteurs et autrices notamment s'ils ou elles sont dans l'établissement scolaire. Conseiller à la victime de conserver des preuves (captures d'écran) ;
- ✓ Aider la victime à **signaler les contenus en ligne, bloquer le ou les agresseurs ou agresseuses**, mobiliser le droit au déréférencement (pour que certains contenus n'apparaissent plus associés au nom de la victime sur un moteur de recherche). Il est possible de signaler les contenus à l'association e-Enfance qui entretient des relations privilégiées avec les réseaux sociaux (principe du tiers de confiance) et dont les signalements sont traités prioritairement ;
- ✓ **Signaler en interne au sein de l'établissement** en s'appuyant sur le protocole de traitement des situations de violences, et le protocole de sanction des auteurs ou autrices s'ils ou elles sont connu·es de l'établissement ;
- ✓ **Orienter vers des ressources** : numéros ou chats d'écoute, soutien psychologique, accompagnement vers un dépôt de plainte si souhaité ;
- ✓ Mettre en place des **séances de sensibilisation** au sein de l'établissement.

⁴ - L'étude sur le cybersexisme du Centre Hubertine Auclert, 2016. www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-cybersexisme-web_1.pdf

⁵ - Voir les conseils dans la fiche réflexe de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert.

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/1220-plaquette-orientation-cha-def-web.pdf>

⁶ - Fiche réflexe en cas de situation de cybersexisme, Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements, Rectorat de Versailles, mai 2020. <http://nonauharcèlement.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/sites/189/2020/10/FicheR%C3%A9flexeCybersexisme-mai-2020.pdf>

S'appuyer sur des ressources

Deux sites ressources sur les cyberviolences sexuelles et sexistes :

- Le site www.stop-cybersexisme.com recense des ressources à destination des professionnel·les de l'éducation et des jeunes.



La première section propose des définitions, des chiffres et des témoignages sur le cybersexisme. Dans la section « Victime ou témoin de cybersexisme » vous trouverez une fiche « Que dit la loi ? », des tutoriels pour signaler des contenus en ligne, des conseils pour faire valoir ses droits et les dispositifs dédiés pour les victimes.

Dans la section « Prévenir » sont présentées des associations menant des actions de prévention auprès des jeunes et des ressources pour aller plus loin par thématique (cyberviolences conjugales, consentement, sexualité...) et par public (professionnel·les pour animer des séances de prévention, victimes, parents).

- Le site « **Je protège ma vie privée en ligne** » www.guide-protection-numerique.com propose des conseils techniques pour sécuriser son téléphone, son ordinateur, ses comptes sur les réseaux sociaux, etc.

Savoir orienter vers des soutiens spécialisés

Il est possible d'orienter les victimes vers des lignes d'écoute spécialisées mais aussi d'y trouver des conseils en tant que professionnel·les :

3018 Ligne d'écoute et de soutien de l'association e-Enfance pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents

3020 « Non au harcèlement » (Éducation nationale) permettant d'être mis·e en relation avec les référent·es académiques sur le harcèlement

0810 20 30 40 Ligne AZUR contre les LGBTphobies

3919 Ligne d'écoute contre les violences faites aux femmes

0800 05 95 95 Viols Femmes Informations

01 48 06 42 41 SOS Homophobie



L'association **En avant toute(s)** propose un tchat à l'attention des 16-25 ans. Anonyme, sécurisé et gratuit, il est ouvert du lundi au samedi de 10h à 21h. Il s'adresse « à toutes les personnes qui se posent des questions sur leur couple ou leur famille et les violences qui peuvent y exister. À celles et ceux qui pensent vivre ou avoir vécu des violences et qui veulent en discuter, qui ont besoin d'informations et de conseils, ou qui ont simplement des doutes et besoin d'en parler à quelqu'un. »

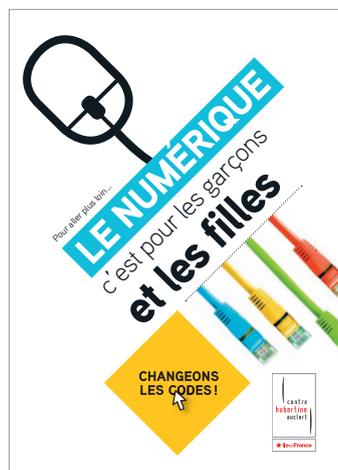
www.commentonsaime.fr

4. PRÉVENIR LE CYBERSEXISME

Il est aussi possible d'organiser différentes actions, en impliquant les élèves :

- **Des évènements dédiés**, comme autour du 25 novembre, journée de lutte contre les violences basées sur le genre, ou du 5 novembre, journée internationale de lutte contre le harcèlement et cyberharcèlement scolaire depuis 2020 ;
- **Prévoir des séances de prévention** animées par une association spécialisée ;
- **Travailler sur des campagnes d'affichage** sur le sujet, la production de vidéos (en participant par exemple au concours « Non au harcèlement » qui a un prix sur le cyberharcèlement⁷⁾ ou rédiger avec les élèves une charte de bon usage des réseaux sociaux.

Au sein des enseignements, par exemple en **Éducation Morale et Civique (EMC)** ou en vie de classe, on peut travailler sur des cas de cybersexisme dans l'actualité récente, mais également sur le rôle joué par les outils numériques dans la mise en lumière de violences basées sur le genre, notamment avec le mouvement #MeToo. La place des femmes dans le numérique et leur invisibilisation peut aussi être abordée en **histoire et en sciences économiques et sociales**. Des réflexions autour des **choix d'orientation** peuvent également être menées en présentant des données sur la répartition des élèves par genre au lycée et dans l'enseignement supérieur.



Campagnes

Il est possible de commander et d'afficher les campagnes du Centre Hubertine Auclert avec les élèves de votre établissement sur www.centre-hubertine-auclert.fr/nos-campagnes-de-sensibilisation :

- **Stop cybersexisme** : première campagne de prévention du cybersexisme, composée d'une affiche « 5 bons réflexes pour combattre le cybersexisme » et d'un flyer présentant le cybersexisme et proposant des ressources pour les victimes.
- **Plus Jamais Sans Mon Accord** : campagne composée de 4 affiches et d'une brochure avec une planche de stickers, donnant des outils aux adolescent-es pour identifier les situations de violences sexuelles, y compris dans le numérique, et y réagir en tant que victime ou témoin.
- Le kit d'affiches **Changeons les codes : le numérique c'est pour les garçons et les filles** qui présente 4 chiffres significatifs des inégalités femmes-hommes dans ce secteur.



7 - La campagne « Non au harcèlement » du ministère de l'Éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcèlement-12137>

Ressources supplémentaires pour animer une séance :

- Podcast : **Mises à nues**, Programme B, Binge Audio, 2020
- Vidéo et guide pédagogique : « Une photo c'est perso, la partager c'est harceler », campagne de sensibilisation « **Non au harcèlement** », 2018

Retrouvez plus de ressources sur notre malle en ligne : <https://tinyurl.com/mallecyber>

Toutes les sources de l'exposition sont également dans cette malle.



Associations qui proposent des interventions en milieu scolaire :

- / Dans le Genre Égales www.danslegenreegales.fr
- / En avant toute(s) www.enavanttoutes.fr
- / Compagnie de théâtre forum Entrées de jeux www.entreesdejeu.com
- / Centre audiovisuel Simone de Beauvoir www.centre-simone-de-beauvoir.com
- / Stop Fisha sur Facebook et Instagram @StopFisha ou par mail : stopfishacontact@gmail.com



SE FORMER AU CYBERSEXISME POUR LES PROFESSIONNEL·LES DE L'ÉDUCATION

Le Centre Hubertine Auclert propose une formation de deux jours sur le cybersexisme, destinée aux professionnel·les travaillant avec des jeunes. Voir les prochaines dates dans le catalogue sur www.hubertine.fr/formations



RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- / Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux, *Les jeunes, la sexualité et Internet*, François Bourin, Paris, 2020
- / Claire Balleys, *Grandir entre adolescents. À l'école et sur Internet*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2015
- / Sigolène Couchot-Schiex, Benjamin Moignard (dir.), *Jeunesse, genre et violences 2.0*, L'Harmattan, Paris, 2020
- / Stop Fisha, *Combattre le cybersexisme*, Leduc, Paris, 2021

ALLER PLUS LOIN

Mettre en œuvre l'égalité filles-garçons et prévenir le sexisme dans les établissements scolaires

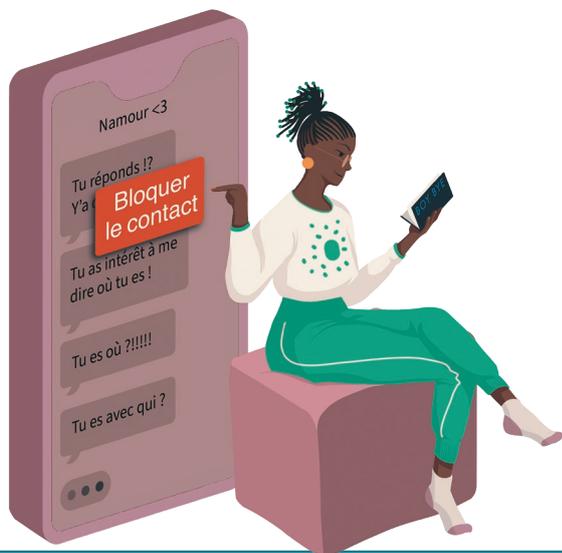
1. LE CADRE LÉGAL

La lutte contre le sexisme et le travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante des missions de l'Éducation nationale. Le cadre légal relatif à ces missions est ancien et précis⁸, illustré notamment à travers l'article L. 312-17-1 du Code de l'éducation et la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif pour la période 2019-2024.

2. SE FORMER

Dans chaque académie, une ou deux personnes sont chargées de mission égalité filles-garçons. Les équipes éducatives et les partenaires peuvent les contacter notamment pour se renseigner sur les formations⁹.

Le Centre Hubertine Auclert propose des formations à destination des professionnel·les pour intégrer l'égalité dans ses pratiques et mettre en place des actions de lutte contre le sexisme. www.hubertine.fr/formations



3. AGIR

Le Centre Hubertine Auclert accompagne les établissements scolaires ou toute structure désireuse de mettre en place une démarche en faveur de l'égalité et de la lutte contre le sexisme¹⁰.

L'ensemble des publications, campagnes et outils du Centre Hubertine Auclert sont téléchargeables et commandables sur le site internet : www.hubertine.fr/publications

Pour aller plus loin, l'Egalithèque (www.egalitheque.fr) permet de naviguer parmi 3 500 outils, classés par thème, type et public cible.

Une bibliographie sur le thème de l'égalité filles-garçons pour le second degré est disponible : www.tinyurl.com/BiblioScolaireHubertine

Le mieux est d'agir le plus transversalement possible, en inscrivant par exemple des objectifs dans le projet d'établissement. On peut s'appuyer sur le memento [Mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles-garçons](#)¹¹. En complément, pour travailler de manière disciplinaire, des ressources sont disponibles dans le guide [Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité femmes-hommes](#).

Il est primordial de construire des actions de sensibilisation dans la durée en prévoyant :

- Un temps de sensibilisation ou de formation des équipes éducatives et enseignantes ;
- Des temps à l'attention des élèves, pour sortir d'une logique d'intervention unique, qui peuvent être animés par les professionnel·les des établissements ou par des associations spécialisées¹² ;
- Un temps de bilan.

⁸ - L'ensemble du cadre légal est présenté sur les pages dédiées du site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

⁹ - <https://eduscol.education.fr/cid48012/charge-e-s-de-mission-academique-egalite-filles-garcons.html>

¹⁰ - Pour toute demande, contacter gaelle.perrin@hubertine.fr - ¹¹ - www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/egalite-filles-garcons-memento.pdf

¹² - Voir www.centre-hubertine-auclert.fr/associations ou asso-idf.hubertine.fr

RÉDACTION

Aurélie Latourès, Lillian Legendre, Gaëlle Perrin, Ana-Clara Valla

COORDINATION ET SUIVI ÉDITORIAL

Lillian Legendre

ÉDITEUR

Centre Hubertine Auclert
Décembre 2021

ILLUSTRATIONS

Marianne Balabaud

GRAPHISME

Delphine Hugueny

IMPRIMERIE

HelloPrint

ISSN 2116-1631

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré au Centre Hubertine Auclert.

www.centre-hubertine-auclert.fr

